



Bassin Adour-Garonne
Bassin de la Dordogne
Affluent de la Dordogne
(dans le département du Lot)
Longueur : 27 km
Bassin versant : 119 km²
Source : BD CARTHAGE®

La SOURDOIRE

Directive Cadre sur l'eau.

La directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire de l'eau, communément appelée Directive cadre sur l'eau (DCE) a pour objet de définir des masses d'eau, unité d'évaluation de la DCE, agrégation des tronçons élémentaires qui la compose et appartenant à une seule hydroécotorion.

La Sourdoire est dans la masse d'eau : « La Sourdoire de sa source au confluent de la Dordogne » (code européen FRFR80).

Hydrométrie

Les débits caractéristiques de la Sourdoire sont mesurés à la station hydrométrique de La Chapelle-aux-Saints (code P2114010) ; Cf. *Rubrique Hydrométrie*.

Qualité

La Sourdoire a été affectée d'un objectif de qualité 1 B (bonne qualité) jusqu'à la traversée de Saint-Bazile-de-Meyssac (objectif 2, qualité passable), puis 1 B jusqu'à sa confluence avec la Dordogne. Elle est classée en première catégorie piscicole.

Des études de qualité de la Sourdoire ont été réalisées par le SRAE devenu DIREN Limousin en 1986 et 1991.

Réglementation

Au plan réglementaire, la Sourdoire, sur tout son cours et ses affluents, est une rivière classée pour la protection des poissons migrateurs (truite fario) par décret du 20 juin 1989 et par arrêté du 21 août 1989 en application de l'article L 432-6 du Code de l'environnement.

Atlas de zones inondables

Un atlas de zones inondables a été réalisé par GEOSPHAIR en 2005 ; il concerne la Sourdoire et ses affluents le Maumont et le Vell (sur une longueur d'environ 20 km).

Intérêt écologique et patrimonial

L'étude menée par la Délégation Régionale Auvergne-Limousin du Conseil Supérieur de la Pêche (brigades départementales de la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne) pour la DIREN Limousin en juillet 1998 : « Présence de l'écrevisse à pattes blanches *Austropotamobius pallipes* en Limousin, propositions de sites Natura 2000 » a fait état de la présence de cette espèce protégée par la Directive Habitat dans le bassin amont de la Sourdoire.

La Sourdoire traverse le site inscrit du Village de Curemonte (communes de Curemonte, Végennes, 5 septembre 1973).

Parmi les affluents de la Sourdoire, le **Maumont** (Longueur : 15 km ; Bassin versant : 25 km²) a été affecté d'un objectif de qualité 1 B (bonne qualité) ; il a été classé en première catégorie piscicole.

Mise à jour : mars 2009